

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_155 : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2017 : BUDGET GÉNÉRAL

L'an deux mille dix sept, le vingt huit septembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 28 septembre 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Thierry DUFOUR, 1^{er} vice-président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Patrice BEDIER

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGHE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Christian LAFON, Yves CHAPRON

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Geneviève PEREZ (pouvoir à Steve JACKSON), Patrick BETEILLE (pouvoir à Enrico SPATARO)

Votants : 50

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017

N° DEL2017_155 : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2017 : BUDGET GÉNÉRAL

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le projet de budget supplémentaire 2017 pour le budget général.

Le budget supplémentaire est l'étape permettant d'intégrer les résultats de l'exercice antérieur dans le budget en cours, ainsi que les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 8 946 645,32 € en fonctionnement, et à 11 970 491,50 € en investissement.

Il prévoit les inscriptions budgétaires suivantes :

En fonctionnement :

En dépenses :

- la réduction des crédits de versement des subventions d'équilibre du budget général aux budgets annexe parking (- 3 850 €), immobilier Innoprod (- 24 821 €), photovoltaïque (- 28 642,73 €) et ZAC RIEUMAS (- 200 000 €) ;
 - l'ajustement des crédits nécessaires pour les dépenses d'eau et d'électricité de l'aire de grand passage (4 300 €) ;
 - le basculement des crédits pour la participation au syndicat mixte du Tarn du chapitre 011 au chapitre 65 (27 000 €) ;
 - l'ajustement des dépenses de frais de gaz de la piscine Atlantis (- 5 500 €) ;
 - l'ajustement des crédits pour les frais de gardiennage de la piscine Atlantis (11 000 €) ;
 - l'inscription de crédits au chapitre 67 pour permettre d'ajuster le passif (40 000€) ;
 - l'inscription des provisions pour risques et charges en dépenses d'ordre (384 082 €). Ces dépenses ont pour contrepartie des recettes d'ordre en section d'investissement (384 082 €) ;
 - l'ajustement du virement à la section d'investissement après intégration du résultat de fonctionnement 2016 (8 770 477,05 €).
- Total des dépenses : 8 946 645,32 €

En recettes:

- l'intégration du résultat 2016 adopté lors du compte administratif après affectation du résultat (8 941 545,32 €) ;
 - l'inscription de la recette du loyer du restaurant d'Atlantis (5 100 €).
- Total des recettes : 8 946 645,32 €

En investissement :**En dépenses :**

- les restes à réaliser 2016 en dépenses (6 089 096,75 €) ;
- l'intégration du résultat d'investissement 2016 (6 006 126,10 €) ;
- l'ajustement des crédits pour le versement des subventions à l'école des Mines et au syndicat Mixte Sup'Albi Tarn (41 000€) ;
- l'ajustement des crédits nécessaires pour l'étude du 4^{ème} pont (100 000 €) ;
- l'ajustement des crédits nécessaires aux études liées aux opérations ANRU (59 500 €) ;
- la réduction de l'avance remboursable au budget ZAC Rieumas (- 235 231.35 €) ;
- le transfert des crédits du chapitre 23 au 21 pour financer l'acquisition de matériel de propreté (8 000 €) ;
- la diminution des crédits sur l'opération du parc de covoiturage du Caussels (- 100 000 €) ;
- l'ajustement des crédits pour l'investissement de Castelnau de Lévis(1 500 €) ;
- l'ajustement des crédits 1% paysage pour les aménagements paysagers rue S. Lenglen sur la commune d'Albi (3 500 €) ;
- l'inscription des crédits 1% paysage pour les études de la zac de la Baute sur la commune du Séquestre (5 000 €).

Total des dépenses : 11 970 491,50 €

En recettes :

- les restes à réaliser 2016 en recettes (776 693,49 €) ;
- l'inscription des provisions pour contentieux et pour dépréciations de comptes (384 082 €) ;
- l'affectation du résultat de fonctionnement votée le 29 juin 2017 au compte 1068 (11 318 529,36 €) ;
- le virement complémentaire de la section de fonctionnement (8 770 477,05 €) ;
- l'ajustement de l'enveloppe de subventions liée aux opérations ANRU (37 875 €) ;
- la réduction de l'enveloppe d'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget (- 10 272 404,66 €) ;
- l'inscription de crédits au chapitre 16 pour permettre d'ajuster le passif (40 000€) ;
- l'inscription du remboursement des avances faites aux budgets annexes de la ZAC Innoprod (331 120,76 €) et photovoltaïque (574 118,50 €) ;
- l'ajustement des crédits pour l'investissement de Castelnau de Lévis (1 500 €) ;
- l'ajustement des crédits 1% paysage pour les aménagements paysagers rue S. Lenglen à Albi (3 500 €) ;
- l'inscription des crédits 1% paysage pour les études de la zac de la Baute sur la commune du Séquestre(5 000 €).

Total des recettes : 11 970 491,50 €

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire du 14 septembre 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

2 abstention(s)

Madame Dominique MAS, monsieur Pascal PRAGNERE

ADOpte le budget supplémentaire 2017 du budget général tel que détaillé en annexe.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 septembre 2017,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL